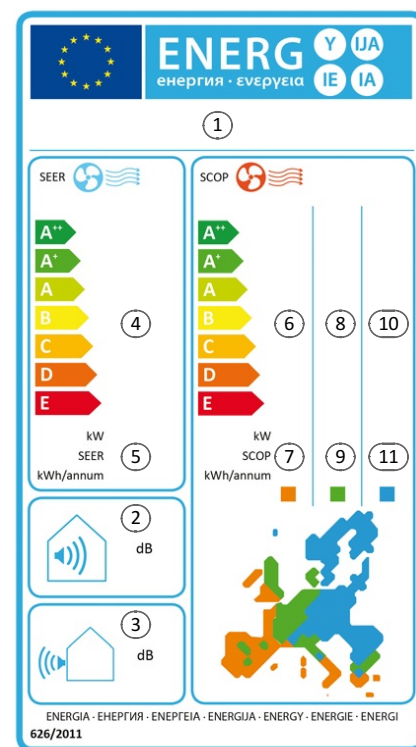


Cette « Fiche » est éditée par « ErP Active Tool », application Ecodesign HITACHI, conformément à l'Annexe IV de la réglementation Européenne (EU) No 626/2011 du 4 May 2011 complétant la Directive 2010/30/Eu de l'étiquetage des équipements de climatisation.

①	
Constructeur	<b>HITACHI</b>
Référence groupe extérieur	RAC-25WPB
Référence unité(s) intérieure(s)	RAK-25PPB

②		③	
Puissance sonore unité intérieure (1) [dB]	Puissance sonore groupe extérieur (1) [dB]	Type réfrigérant	GWP (2)
54	62	R410A	1975

④		⑤	
Classe Efficacité énergétique (3) [Mode froid]	SEER (3)	Consommation énergétique Qce (3) [kWh/an]	Pdesign [kW]
A++	7,6	115	2,5



⑧		⑨				
Climat	Classe Efficacité énergétique (3) [Mode chaud]	SCOP (3)	Consommation énergétique Qce (3) [kWh/an]	Pdesign [kW]	Puissance chaud déclarée [kW]	Puissance chaud complémentaire [kW]
Moyen	A+	4,4	786	2,5	2,0	0,5

(1) Le niveau de puissance sonore est mesuré en mode froid conformément au standard EN12102 et pondéré. Il s'exprime en [dB(A)].

(2) Les fuites en réfrigérant accentuent le changement climatique. En cas de fuite, l'impact sur le réchauffement de la planète sera d'autant plus limité que le potentiel de réchauffement climatique planétaire (GWP) du réfrigérant est faible. Cet appareil utilise un réfrigérant dont le GWP est égal à [1975]. En d'autres termes, si 1 kg de réfrigérant est relâché dans l'atmosphère, son impact sur le réchauffement de la planète sera [1975] fois supérieur à celui d'1 kg de CO<sub>2</sub>, sur une période de 100 ans. Ne tentez jamais d'intervenir sur le circuit frigorifique ne de démonter les pièces vous-même. Adressez-vous systématiquement à un professionnel.

(3) Les données sont calculées selon le standard EN14825 et selon les règles de communication de la commission 2012/C.172/ 01.